

Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21e siècle

Sommaire

Master MEEF « Professeur des lycées et collèges »

1. **Référentiel des compétences professionnelles**
2. **Ventilation du temps global de formation (toutes modalités associées)**
3. **Objectifs, axes et attendus de formation**
 - a. Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale
 - b. Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages
 - c. Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

Master MEEF « Professeur des lycées et collèges »

1- Référentiel des compétences professionnelles

- **P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique**
- **P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement**
- **P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficaces prenant en compte la diversité des élèves**
- **P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves**
- **P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves**

Compétences communes (14 CC)

- **CC1. Faire partager les valeurs de la République**
- **CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.**
- **CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage**
- **CC4. Prendre en compte la diversité des élèves**
- **CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation**
- **CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques**
- **CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication**
- **CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier**
- **CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier**
- **CC10. Coopérer au sein d'une équipe**
- **CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative**
- **CC12. Coopérer avec les parents d'élèves**
- **CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école**
- **CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel**

a. L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	b. L'enseignant, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages	c. L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel
<p>CC1. Faire partager les valeurs de la République</p> <p>CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'établissement scolaire.</p> <p>CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation</p> <p>CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques</p> <p>CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication</p> <p>CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier</p> <p>CC10. Coopérer au sein d'une équipe</p> <p>CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative</p> <p>CC12. Coopérer avec les parents d'élèves</p> <p>CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école</p> <p>CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</p>	<p>P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique</p> <p>P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement</p> <p>P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficaces prenant en compte la diversité des élèves</p> <p>P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves</p> <p>P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves</p> <p>CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage</p> <p>CC4. Prendre en compte la diversité des élèves</p> <p>CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation</p> <p>CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication</p> <p>CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier</p> <p>CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier</p> <p>CC10. Coopérer au sein d'une équipe</p>	<p>P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique</p> <p>P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficaces prenant en compte la diversité des élèves</p> <p>CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage</p> <p>CC4. Prendre en compte la diversité des élèves</p> <p>CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et d'orientation</p> <p>CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier</p> <p>CC10. Coopérer au sein d'une équipe</p> <p>CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</p>

2 – Ventilation du temps global de formation (toutes modalités associées)

L'ensemble du parcours de formation de master MEEF correspond, selon les normes en vigueur au niveau européen, à une charge de travail pour l'étudiant/fonctionnaire stagiaire comprise entre 3000 et 3600 heures. La formation comprend des activités diversifiées correspondant pour l'étudiant/le fonctionnaire stagiaire au minimum à l'équivalent de 800 heures d'enseignement et d'encadrement pédagogique hors stage.

Ces activités peuvent notamment comprendre et articuler, dans la visée d'une formation intégrée :

- 1) des enseignements en présentiel (dont des cours magistraux, des travaux dirigés, des travaux pratiques, des séminaires, des groupes d'analyse de pratique, notamment des sessions de co-développement entre pairs) ;
- 2) des enseignements à distance et des enseignements mobilisant des outils numériques ;
- 3) des séquences d'observation et de mise en situation professionnelle distinctes des périodes de stages ;
- 4) des projets de recherche individuels ou collectifs.

Le travail personnel s'appuie sur ces différentes activités.

Plus particulièrement, la formation s'attache à réserver, en ménageant une certaine perméabilité entre les ensembles :

- Au moins 45 % du temps à la construction du cadre de référence et à l'enseignement des savoirs de sa discipline ou spécialité
- Enjeux et connaissance du système éducatif français et de ses acteurs ; connaissance et transmission des valeurs de la République ; connaissance des droits et obligations du fonctionnaire ;
- Savoirs et didactique dans le(s) champ(s) disciplinaire(s) de référence, éléments d'épistémologie ;
- Didactique de l'interdisciplinarité (ou de la bivalence dans la voie professionnelle) ;
- Construction des apprentissages dans le(s) champ(s) disciplinaire(s) de référence.

- Au moins 30% du temps aux stratégies d'enseignement et d'apprentissage
- Modèles et dispositifs pédagogiques (différenciation, apprentissages collaboratifs) ;
- Gestion de classe (interactions, rétroaction, climat scolaire).
- Efficacité de l'enseignement : évaluation, compréhension et prise en compte de la diversité des élèves et des contextes d'apprentissage, besoins éducatifs particuliers ;
- Idée du travail en collectif et du partage d'information sur les élèves.

- Au moins 15 % du temps à l'initiation à la recherche et à l'exploitation de travaux de recherche pour analyser des situations professionnelles
- Initiation à la recherche effectuée dans le cadre du mémoire ;

- Renforcement des compétences soutenant le développement professionnel tout au long de la carrière (curiosité, prise de recul, actualisation des savoirs, rigueur et attitude réflexive, créativité, gestion de la complexité).
- 10% du temps sont réservés au contexte propre, notamment territorial et aux innovations pédagogiques de chaque ESPE.

3- Objectifs, axes et attendus de formation

a. Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

Compétences de référence (arrêté du 1 ^{er} juillet 2013) (CC 1, 2, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14)	
Objectifs de formation	Axes de formation
<p>Il connaît de manière réfléchie le contexte institutionnel de l'Education nationale, les enjeux et implications du référentiel de compétences et des circulaires qui définissent sa fonction, pour se projeter dans le rôle et les missions qui lui sont confiées.</p> <p>Il inscrit et analyse son action en référence aux finalités, principes et valeurs portés par l'Ecole, dans le respect du cadre juridique et réglementaire.</p> <p>Il agit en pleine conscience de sa responsabilité : discerne les valeurs en jeu dans ses interventions, accorde une attention appropriée à chaque personne en assurant le respect et l'équité entre tous, veille à l'objectivité du traitement de l'information et à une gestion éthique de l'identité numérique.</p> <p>Il accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes en veillant au respect de chacun.</p>	<p>Cadre de référence et fondements éthiques du métier</p> <p>En référence à des situations de travail réelles, observées ou mises en œuvre, former à :</p> <ul style="list-style-type: none"> · La connaissance du contexte institutionnel : compréhension des finalités, des principes et des valeurs qui fondent le service public d'éducation nationale et dont celui-ci est porteur. · La compréhension de l'histoire du système éducatif et des politiques éducatives à l'école à la lumière des enjeux et questionnements liés aux évaluations internationales et nationales. · L'appropriation du référentiel de compétences et des textes qui fondent les missions du métier, du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ; connaissance des lois et des règles encadrant la sécurité des biens et des personnes. · La capacité à inscrire et analyser son action dans le respect du cadre juridique, éthique et réglementaire, en référence aux principes démocratiques et aux valeurs républicaines dans la perspective de leur transmission. <p>Usage responsable d'internet</p> <ul style="list-style-type: none"> · S'approprier les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans le cadre professionnel ; distinguer identités numériques professionnelle et personnelle · Participer à l'initiation des élèves à un usage responsable d'internet et des outils numériques
<p>Il maîtrise les règles de communication et leurs usages (langue française orale et écrite, numérique, LV niveau B2) pour échanger avec les élèves, les parents, les membres de la communauté professionnelle avec la qualité attendue dans l'exercice de sa fonction.</p>	<p>Communication respectueuse et efficace</p> <p>avec les élèves, les familles, les acteurs de la communauté éducative.</p> <p>Correction et qualité de la langue française à l'oral et à l'écrit (orthographe,</p>

Compétences de référence (arrêté du 1^{er} juillet 2013) (CC 1, 2, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14)	
Objectifs de formation	Axes de formation
<p>Il communique aux élèves / aux parents les informations utiles à l'explicitation de son enseignement ainsi que les modalités et les résultats du processus d'évaluation et les régulations envisagées.</p>	<p>grammaire, syntaxe, richesse et précision lexicales ; justesse de la prononciation et du ton, débit d'élocution)</p> <ul style="list-style-type: none"> · Langage adapté, sens de l'écoute et respect, bienveillance avec les élèves · Usage d'une langue étrangère (B2) en situation professionnelle. · Communication verbale et non verbale, matérielle et dématérialisée. · Installation d'une relation de confiance en développant une posture fondée sur l'écoute et le respect · Capacité à s'approprier les bases d'un échange fructueux : moments, méthodes, outils, points de vigilance, gestion des situations potentiellement conflictuelles. · Démarches et techniques d'entretien, réunion, conseil, régulation, médiation, animation, gestion de conflit.
<p>Il apporte sa contribution à l'accompagnement du parcours de l'élève et à son orientation en coopérant de manière constructive avec les membres de l'équipe éducative et en instaurant une relation de confiance avec les parents.</p> <p>Il collabore en équipe pour déterminer les progressions, préparer le matériel d'évaluation et l'interprétation des productions des élèves au regard du développement des compétences visées</p>	<p>Coopération au sein d'une communauté éducative</p> <p>Comprendre l'environnement dans lequel s'inscrit l'établissement, identifier ses principaux acteurs.</p> <p>Participer aux actions d'information et de bilan organisées à destination des parents.</p> <p>Contribuer à la réalisation des objectifs éducatifs de l'établissement contenus dans le projet d'établissement avec les acteurs de la communauté scolaire et les partenaires institutionnels, économiques et associatifs au service de la réussite du parcours des élèves et de l'accompagnement de leur orientation.</p> <p>S'approprier des dispositifs et des techniques de travail collaboratif.</p> <p>Participer à l'élaboration d'une décision commune ou d'un projet et à sa mise en œuvre.</p> <p>Vivre une expérience de communauté de pratiques professionnelles avec des pairs, en présence ou à distance.</p>

<p>Attendus en fin de formation initiale et à l'entrée dans le métier</p> <p>Niveau minimal requis pour chacun des attendus : 2</p>
Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier
Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination
Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité
Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement
Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes
Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)
Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)
Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement
Sait rendre compte de son travail
Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles

b. Le professeur, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages

Compétences de référence (arrêté du 1er juillet 2013) (P 1, 2, 3, 4, 5 ; CC 3, 4, 7, 8, 9, 10)	
Objectifs de formation	Axes de formation
<p>Maîtriser les contenus et les concepts clés de sa / ses discipline(s) Il entretient et développe une expertise dans les contenus de la / des discipline(s) enseignée(s) et dans la méthodologie de son (leur) enseignement en lien avec les niveaux scolaires considérés. Il entretient une culture générale importante afin d'éveiller chez les élèves le goût du savoir et de construire leur relation au monde.</p>	<p>À partir de la connaissance des programmes d'enseignement (ou référentiels de spécialités) et du socle commun de connaissance, de compétences et de culture :</p> <ul style="list-style-type: none"> · concevoir un enseignement prenant en compte les instructions officielles, les démarches didactiques afférentes et les objectifs d'apprentissage en fonction du niveau des élèves ; · analyser sa problématique et argumenter ses choix ; · concevoir une programmation à l'année et analyser des types de progression au regard des objectifs visés en termes de connaissances et de compétences développées chez les élèves.
<p>Construire et développer les apprentissages des élèves Il conçoit, conduit et régule des situations d'enseignement - apprentissage cohérentes au regard des instructions officielles et fondées sur les plans didactique et pédagogique. Il mobilise les acquis de la recherche pour sélectionner les pratiques les plus pertinentes. Il intègre les activités dans une planification globale selon un niveau de complexité permettant la progression de tous les élèves dans l'acquisition de savoirs et le développement de compétences. Tenant compte des composantes cognitive, affective et relationnelle des apprentissages, il prévoit des stratégies intégrant la diversité des élèves et permettant le réinvestissement des savoirs acquis dans d'autres contextes. À cette fin, il intègre, dans la conception et la mise en œuvre des situations proposées aux élèves, le développement des compétences transversales que sont la créativité, la connaissance de soi, la coopération, la communication, l'autonomie, la pensée critique et les stratégies d'apprentissage. Il facilite l'intégration et la structuration des apprentissages par une construction rigoureuse de son enseignement, par des interactions et rétroactions appropriées avec les élèves (questionnement, demande d'explicitation des démarches, valorisation de la pluralité des stratégies utilisées par les élèves), par l'analyse de son travail. Il repère, en situation d'apprentissage, les forces et les difficultés rencontrées par les élèves pour ajuster son enseignement. Il recourt à des stratégies d'évaluation variées permettant d'impliquer les élèves et de leur faire prendre conscience de leur manière d'apprendre, de leurs acquis et de leurs besoins (auto-régulation, métacognition). Il choisit des modalités d'organisation de la classe – des espaces, des durées, des</p>	<p>Former à une approche experte des savoirs scolaires, en dégagant le sens et le contenu d'une culture commune à partir des acquis de la recherche et des références institutionnelles, de situations observées, mises en œuvre et analysées.</p> <p>Développement de l'adolescent et apprentissages</p> <p>Former :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au développement social, psychologique et affectif de l'adolescent ; sociabilités juvéniles ; cultures adolescentes. - aux processus cognitifs fondamentaux de l'apprentissage (mémoire, attention, motivation, régulation, <i>feedback</i>, métacognition...) et le rôle des facteurs affectifs et du contexte dans l'apprentissage. - Aux apports théoriques et didactiques : savoirs / capacités / savoir -faire / compétences. - A la prise en compte du fonctionnement cognitif d'un élève et à l'hétérogénéité des élèves dans l'apprentissage. - Aider à devenir élève : stimuler et entretenir la curiosité et le désir de savoir, - Apprendre à apprendre : mobiliser des stratégies d'apprentissage adéquates ; renforcer les facteurs qui favorisent la persévérance scolaire et l'estime d'eux-mêmes des élèves - A la transmission des connaissances, croyances / savoirs. La formation de l'esprit critique: critères de scientificité, la formation de l'esprit scientifique, les obstacles.



Compétences de référence (arrêté du 1er juillet 2013) (P 1, 2, 3, 4, 5 ; CC 3, 4, 7, 8, 9, 10)	
Objectifs de formation	Axes de formation
<p>activités et du matériel - qui assurent un climat sécurisant, propice au bien-être des élèves et à leur engagement dans les apprentissages.</p> <p>Il favorise l'implication de chacun dans la vie de la classe et assure l'inclusion des élèves présentant des difficultés particulières ou des besoins éducatifs particuliers (en repérant leurs caractéristiques et en s'adressant si nécessaire aux personnels spécialisés, notamment les enseignants référents handicap et les AESH).</p> <p>Il mobilise les démarches et les modalités de travail qui renforcent l'estime de soi, le respect mutuel, le sentiment d'appartenance à un groupe et la persévérance par l'identification de buts à long terme.</p> <p>Il accompagne les élèves dans la construction de leur parcours, leur orientation active et leur projet personnel, en relation avec les professeurs principaux, le psychologue de l'Education nationale spécialité « EDO », le conseiller principal d'éducation et les parents. Attentif à la santé de chacun, il repère ce qui, dans le comportement d'un élève, peut être l'indice d'une fragilité ou le signe prédictif d'une difficulté, voire d'un décrochage.</p>	<p>Efficacité des stratégies d'enseignement-apprentissage Former à la mise en relation entre les formes d'action de l'enseignant, l'engagement des élèves dans les apprentissages et les acquisitions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les programmes et les instructions officielles afférentes à sa (ses) discipline(s) au collège et au lycée : concevoir une progression qui s'inscrit dans une programmation annuelle, en cohérence avec le socle commun, les programmes et les référentiels de spécialité - Identifier les principes, postures et gestes professionnels favorisant les apprentissages des élèves dans une dynamique de classe : s'approprier les approches didactiques et les démarches pédagogiques relatives à sa (ses) discipline(s) - Concevoir une séquence, une séance et les étapes permettant la structuration des apprentissages : choix de situations d'apprentissage adaptées à la diversité des élèves, favorisant l'engagement, la responsabilité, l'autonomie, le travail individuel et la coopération ; méthodes favorisant l'ancrage et la conceptualisation des connaissances en vue de leur transfert. - Analyser, sélectionner et préparer des supports de travail de qualité (dont les manuels scolaires) - Gérer et aménager des espaces de travail. - Construire et utiliser des grilles d'observation et d'évaluation. <p>Didactique de l'interdisciplinarité ou de la bivalence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'initier à l'épistémologie et à la didactique de l'interdisciplinarité ou de la bivalence dans la voie professionnelle ; - Construire un projet mobilisant deux ou plusieurs disciplines au service des objectifs inscrits dans les programmes en intégrant des savoirs et des compétences disciplinaires et transversales ; - Expérimenter la co-intervention en situation devant élèves. <p>Accompagnement du parcours des élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les principes et les modalités d'orientation des élèves et les parcours scolaires ; Prendre part aux conseils et aux actions d'animation permettant aux élèves de mieux se connaître, de construire leur projet de formation et leur

Compétences de référence (arrêté du 1er juillet 2013) (P 1, 2, 3, 4, 5 ; CC 3, 4, 7, 8, 9, 10)	
Objectifs de formation	Axes de formation
	orientation Inclusion des élèves - S'approprier les principes et modalités d'inclusion des élèves présentant des difficultés particulières ou des besoins spécifiques, dont le handicap et, en particulier, être capable de collaborer avec les AESH en classe et avec les enseignants référents.
Il maîtrise les principes, postures et gestes professionnels établissant l'autorité de l'enseignant. Il anticipe et repère des problèmes qui nuisent au fonctionnement du groupe et prévoit un mode de régulation, des mesures pour les prévenir ou les régler de manière proportionnée et équitable.	Autorité et gestion de classe Former à une pratique experte de l'autorité Principes, postures et gestes professionnels établissant l'autorité de l'enseignant Identifier et analyser les incidents, les sources de tension et de désordre en classe, dans la cour ; résoudre un conflit.

<p>Attendus en fin de formation initiale et à l'entrée dans le métier</p> <p>Niveau minimal requis pour chacun des attendus : 2</p>
<p>Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action.</p>
<p>Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée élémentaire</p>
<p>Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés</p>
<p>Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.</p>
<p>Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.</p>
<p>Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent</p>
<p>Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> · mesurer les acquis des élèves (résultats, processus) · déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés · analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter.

c. Le professeur praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

Compétences de référence (arrêté du 1er juillet 2013) (P 1, 3 ; CC 3, 4, 5, 9, 10, 14)	
Objectifs de formation	Axes de formation
<p>Il utilise l'observation dans la classe, les dispositifs d'évaluation qu'il met en place et les ressources – littérature et réseaux professionnels, banques de données et savoirs de recherche – pour évaluer les résultats de son enseignement sur des points précis et pour expérimenter, réfléchir et ajuster sa pratique en vue de la rendre plus efficace.</p> <p>Il objective les forces et les limites de sa pratique pour identifier ses besoins de formation et y répondre – à court et à moyen terme – dans le cadre de l'offre de formation accessible (institutionnelle, collaborative, ...).</p>	<p>Pratique réflexive et recherche</p> <p>La préparation et l'analyse du stage, ainsi que l'initiation à / par la recherche effectuée dans le cadre du mémoire, permettent d'acquérir ou de renforcer des compétences (curiosité, recul réflexif, rigueur, prise en compte de la complexité) soutenant l'actualisation des connaissances et le développement professionnel tout au long de la carrière.</p> <p>La formation procure les outils pour identifier les travaux des recherches susceptibles de permettre de questionner et d'améliorer en continu la pratique professionnelle.</p> <p>Former la capacité à questionner, individuellement et collectivement, sa pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Acquisition des cadres de l'analyse de pratique · Outils et clés de compréhension des méthodes de recherche pour actualiser les connaissances scientifiques, didactiques, pédagogiques et éducatives · Analyse de pratiques innovantes documentées par la recherche · Implication dans une recherche-action en relation avec des chercheurs · Expérience d'une communauté de pratique professionnelle
<p>Il mobilise les ressources de son environnement et des outils numériques utiles et des programmes européens en appui de son activité professionnelle, à la fois dans la conception et la mise en œuvre de son enseignement, dans le domaine de sa formation et de sa mobilité.</p>	<p>Culture de l'apprentissage tout au long de la vie, notamment grâce aux outils numériques et à la mobilité</p> <p>Former la capacité de l'enseignant, individuellement et entre pairs, à :</p> <ul style="list-style-type: none"> · explorer et exploiter les ressources de formation de son environnement ; · expérimenter des dispositifs, hybridés ou non, qui favorisent l'auto-positionnement, la personnalisation, la différenciation, la réflexivité, la coopération, l'accompagnement, l'évaluation · se forger une culture numérique professionnelle (maîtrise des outils, veille documentaire, environnement personnel d'apprentissage). · Expérience de travail en réseau, de mobilité et tirer parti des opportunités de mobilité européenne et internationale, notamment via les programmes et les plateformes dédiées, pour développer une ouverture interculturelle et une approche comparatiste des systèmes

Compétences de référence (arrêté du 1er juillet 2013) <i>(P 1, 3 ; CC 3, 4, 5, 9, 10, 14)</i>	
Objectifs de formation	Axes de formation
	éducatifs.

<p style="text-align: center;">Attendus en fin de formation initiale et à l'entrée dans le métier Niveau minimal requis pour chacun des attendus : 2</p>
<p>Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves</p>
<p>Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité</p>
<p>Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier</p>
<p>Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs</p>
<p>Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques</p>
<p>Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)</p>

